

Compte rendu conseil municipal du 03/09/2021

Etaients présents : Mmes RUMEAU Véronique, SEGARD Marie-France, PORRO Isabelle, GAJAN Cécile, FREBY Guy, LOUBES Sébastien, VENOUX Daniel, Voisin Patrick.

Procuration : Audrey Surre à RUMEAU Véronique, Romane COMBES à FREBY Guy

Secrétaire de séance : Guy FREBY

1. Approbation du compte rendu conseil municipal du 02 juillet 2021

Approuvé à l'unanimité

2. Situation financière de la commune et prévision d'une ligne de trésorerie ou d'un emprunt

Mme le maire présente la situation financière de la commune. Après avoir fait des économies sur tous les postes de fonctionnement de la collectivité, la commune est parvenue à rembourser les 50 000€ et les 250 000€ de prêts relais 2018-2019 soit 300 000€ en 17 mois.

Aujourd'hui et compte tenu du budget primitif adopté le 9 avril 2021, le besoin financier est de 50 000€ qui devrait être assuré par une ligne de trésorerie auprès d'une banque.

3 Questions diverses

Le Cabinet médical, dossiers DETR et département envoyés, à ce jour manque l'accusé réception du Département. Dès réception, une réunion sera organisée avec les professionnels à l'issue de laquelle les ordres de services seront adressés aux entreprises.

Travaux du SMDEA pour Saint Pierre de Dessus : une réunion est prévue le 15 septembre 2021 en présence du SMDEA, de l'entreprise concernée par les travaux, des services de la Communauté d'Agglomération et du département pour lancer l'opération St Pierre de Dessus

La rentrée scolaire à Saint Pierre : compte tenu du nombre d'enfants de petite et moyenne sections la commune a été obligée de louer un modulaire pour la sieste des enfants à la charge de la commune de St Pierre

La Reprise des activités par les associations de Saint Pierre

La règlementation des ERP prévoit que toutes les personnes qui se rendent en ERP doivent être munies d'un passe sanitaire

La commission environnement se réunira le 13 septembre pour faire le point des dossiers quartier par quartier afin de proposer les mesures correctives à prendre.s'il y a lieu.

Approuvé à l'unanimité

Le Maire

Véronique RUMEAU



Le secrétaire

Guy FREBY

